

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025**

**N°DCM-2025-021**

**OBJET :**

**FINANCES**

Travaux de rénovation de  
l'Avenue Jean Jaurès

Demandes de subventions à l'Etat  
(DSIL), au Département de l'Ain, à  
la CC de la Dombes et à l'Agence  
de l'Eau RMC

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 25 février 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Etaient présents :**

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DEFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

M. MARTINON représenté par M. CURNILLON - Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS DEFARGES - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - Mme COUTURIER représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. JACQUARD - M. POCHON représenté par M. MATHIAS - M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

**Absent :** néant.

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les travaux de rénovation de la voirie et des réseaux de l'avenue Jean Jaurès portent sur :

- la requalification d'une entrée d'agglomération,
- la création de trottoirs sécurisés et végétalisés, et l'intégration de pistes cyclables,
- la sécurisation des usagers et la réduction de la vitesse des véhicules,
- le renouvellement du réseau d'eau potable,
- la réhabilitation du réseau des eaux usées,
- la gestion des eaux pluviales in situ, la désimperméabilisation, et la création de noues,
- la plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheurs en espaces extérieurs ;

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix),**

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération de requalification de l'avenue Jean Jaurès, comme suit :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant €
<b>Avenue Jean Jaurès</b> Rénovation des VRD, requalification, sécurisation, désimperméabilisation, et modes doux <b>Travaux / phases 1 et 2</b>	928 169,00	Agence de l'eau RMC	185 634,00
		État / DSIL	324 859,00
		Département Ain	111 380,00
		Com Com Dombes	99 434,00
		Autofinancement	206 862,00
<b>TOTAL :</b>	<b>928 169,00</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>928 169,00</b>

**AUTORISE** le Maire à solliciter toutes les aides financières mobilisables.

... / ...

Ainsi délibéré le 3 mars 2025

Le Maire,  
Patrick MATHIAS



Secrétaire de séance  
Annie ROBIN

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines.

Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification

Le : 07 MARS 2025

Et dépôt en Préfecture

Le : 07 MARS 2025

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.